



LIGERIENS PAR NATURE



ETAPES DANS L'ELABORATION DE MON PROJET

✓ QU'EST CE QUE JE SOUHAITE FAIRE AVEC MES ELEVES

Avec quel niveau je souhaite mener mon projet d'EDD ?
Combien de classes et/ou d'élèves vont être concernés ?
Quel(s) thème(s) je souhaite aborder ?
Quelle(s) partie(s) du socle commun de connaissances, de compétences et de culture sera concernée par mon projet ?

✓ AVEC QUI JE SOUHAITE MENER MON PROJET ?

Avec quel(le)s collègues enseignant(e)s ou professeur(e)s ?
Quel Espace Naturel Sensible (ENS) le plus près de mon établissement pourrait accueillir la sortie avec mes élèves ?
Je regarde sur la carte des ENS ouverts aux scolaires.
Quelle est la structure pédagogique pouvant m'accompagner sur cet ENS ?
Je la contacte pour lui présenter mon projet.
J'en profite pour lui demander un devis et le contenu pédagogique proposé.
Qui est le gestionnaire de cet ENS ?
Le service environnement du Département peut m'accompagner dans mes recherches : environnement@loire.fr

✓ REDACTION DU PROJET

Je rédige mon projet en remplissant les informations demandées dans le dossier de candidature à partir du SPECIMEN fourni sur la page du Département :
https://www.loire.fr/jcms/lw_1333343/fr/appel-a-projet-ligeriens-par-nature
Je le fais relire à mes collègues et valide à mon chef d'établissement.
Je le soumetts au partenaire éducatif qui m'accompagnera sur l'ENS lors de la sortie.
Je vérifie mon budget en intégrant l'aide demandée (500 € pour une école et 1000 € pour un collège).
Attention, les transports ne sont pas pris en charge.

✓ DEPOSE DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Je dépose mon dossier en ligne sur le site Internet du Département en remplissant le formulaire :
https://www.loire.fr/jcms/lw_1333343/fr/appel-a-projet-ligeriens-par-nature
Je conserve mon numéro de dossier si je souhaite apporter des informations complémentaires ou terminer mon dépôt plus tard.

✓ RECEPTION DE LA REPONSE DU DEPARTEMENT

Je reçois ma réponse d'attribution de la subvention par courrier début septembre.
Je vérifie auprès de mon chef d'établissement et je l'informe du lancement du projet.
Je contacte le partenaire éducatif pour planifier les interventions et/ou la sortie sur l'ENS.
J'avertis le gestionnaire de l'ENS de la date de ma sortie pour éviter tout problème de cohabitation (travaux sur site, groupe déjà présent, etc...)

✓ LANCEMENT DU PROJET

Je mène mes actions, mes animations et ma (mes) sortie(s).
Je pense à faire des photos et à conserver des traces des travaux menés par les élèves.
Je prends des photos des actions concrètes réalisées par les élèves.
Je valorise tout ce travail par un article de presse, un podcast à la webradio, une affiche pour les parents, un mot ou une photo dans le cahier de liaison, un article sur le blog de l'école...
Je n'oublie pas de citer la participation financière du Département en ajoutant le logo.

✓ FIN DU PROJET

Je rédige le bilan en remplissant la fiche bilan à télécharger sur le site Internet **avant le 30 septembre** :
https://www.loire.fr/jcms/lw_1333343/fr/appel-a-projet-ligeriens-par-nature
Je n'oublie de fournir les pièces justificatives : RIB, photos, articles....
Je vérifie auprès du Département que mon bilan a bien été reçu.
Je contrôle que la subvention a bien été versé à l'établissement.



Informations et renseignements :

environnement@loire.fr ou 04-77-34-45-55